

Madagascar : un ordre constitutionnel démocratique stable, seul objectif de la France

Les Afriques – 10/06/10

A l'expérimenté Gildas Le Lidec, contraint de partir de Madagascar au bout de six mois sans avoir jamais été reçu par Marc Ravalomanana, a succédé un novice dans la fonction, Jean-Marc Châtaigner, qui n'a rejoint l'île qu'après l'évincement de l'ancien président. La France n'a d'autre objectif que l'établissement d'un ordre constitutionnel démocratique stable, assure l'ambassadeur de France.



Jean-Marc Châtaigner dans la rue à Madagascar.

Les Afriques : Monsieur l'Ambassadeur, que pensez-vous du nouveau plan du président de la Haute autorité de transition (HAT) ? Et de la mutinerie du 20 mai dernier ?

Jean-Marc Châtaigner : L'annonce faite par le président de la HAT de ne pas se présenter aux prochaines élections législatives et présidentielle nous semble constituer un pas important dans la bonne direction pour définitivement décanter la situation politique malgache et assurer le plein respect des principes de l'Union africaine, notamment ceux énoncés par la déclaration de Lomé de juillet 2000 et par la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, dite « charte d'Addis », de 2007. Ces textes disent notamment que les auteurs de changements anticonstitutionnels ne doivent pas participer aux élections organisées pour le retour à l'ordre démocratique. La feuille de route d'Andry Rajoelina doit encore faire l'objet de discussions entre les divers courants d'opinion malgaches à travers une approche que j'espère la plus consensuelle possible. Je forme le vœu très sincère qu'au-delà de leurs légitimes différences de point de vue, les hommes politiques malgaches puissent faire prévaloir l'intérêt supérieur de Madagascar.

« Pour Madagascar, la France reste de très loin son premier client historique, avec une part stable à environ 40% ; elle fournit aussi 6,9% des importations malgaches. »

Le nouvel épisode de violence de jeudi dernier marque bien qu'il est temps de mettre un coup d'arrêt aux tentatives de déstabilisation, qui ne peuvent profiter à personne, et de trouver une solution pacifique à la crise.

LA : Andry Rajoelina entend apparemment empêcher également la candidature de son prédécesseur Marc Ravalomanana ?

JMC : Votre question pose le problème très délicat de l'amnistie que l'ancien président revendique afin de pouvoir rentrer à Madagascar. Sur le plan des principes, l'accord de Maputo précise sans aucune ambiguïté que les crimes de sang sont exclus du champ de l'amnistie. Le dernier rapport d'Amnesty International (*Madagascar : un urgent besoin de justice*) recommande également que « *les responsables des violations des droits humains ne puissent pas bénéficier de mesures d'amnistie* ».

La feuille de route franco-sud-africaine, présentée à Pretoria et élaborée en étroite concertation avec le médiateur Joachim Chissano, la SADC et l'Union africaine, proposait une solution intéressante pour traiter de la situation particulière de l'ancien président : tout d'abord la mise en place d'un mécanisme international d'audit de ses biens en vue d'éviter toute spoliation dans un sens ou dans un autre ; ensuite l'établissement d'une commission internationale d'enquête sur la tuerie du 7 février 2009 qui permette de faire la lumière sur les responsabilités réelles. Je pense que ces pistes doivent continuer à être explorées si l'on veut arriver à une véritable situation de justice et d'apaisement. La paix et la réconciliation ne font jamais bon ménage avec l'impunité !

LA : Quelle est aujourd'hui la position de la France vis-à-vis du pouvoir en place ? Poursuit-elle sa coopération alors que l'Union européenne, les Etats-Unis ont suspendu la leur ?

JMC : La position de la France ne diffère pas d'un iota de celle de l'ensemble de la communauté internationale, à travers un objectif pour nous unique et crucial : l'établissement à Madagascar d'un ordre constitutionnel démocratique stable dans lequel tous les citoyens malgaches puissent se reconnaître. A la suite des événements de mars 2009, la France a activement participé à la création du Groupe international de contact pour Madagascar (GICM) et en a été un membre actif et engagé. Elle a appuyé à plusieurs reprises les efforts des médiations de l'UA, de la SADC et de l'ONU, en facilitant notamment les différents contacts et les rencontres. Plus récemment, elle a pris l'initiative avec l'Afrique du Sud de relancer, sans succès, les discussions entre les parties prenantes.

Dans le domaine de la coopération, nous appliquons les recommandations du GIC en concentrant notre aide vers les secteurs sociaux (éducation, santé...), et pour les populations les plus défavorisées. Nous intervenons aussi en cas d'urgence, à l'exemple de l'appui que nous avons mis en place en faveur des secours malgaches lors du cyclone Hubert en mars dernier. Les détournements budgétaires constatés à la fin de l'année 2008 par le Fonds monétaire international et les événements survenus au début de l'année 2009 nous ont conduits à réviser en profondeur nos modalités d'intervention. Nous avons ainsi interrompu toute aide financière directe au budget de l'Etat malgache. Nous avons accru la part de notre aide transitant désormais par la société civile, le secteur privé (qui souffre énormément de la crise), les ONG malgaches et internationales, également des organisations internationales comme le PAM ou l'UNICEF. L'aide publique au développement n'est pas faite pour faire plaisir à tel ou tel gouvernement, elle est là pour aider à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement. La poursuite de nos programmes me semble répondre à de vraies considérations éthiques et morales. C'est justement dans les situations de crise que les populations ont encore davantage besoin de l'aide extérieure.

LA : Quel est actuellement le volume des investissements français à Madagascar ? Comment a-t-il évolué sous l'ère Marc Ravalomanana et depuis l'arrivée de Rajoelina ?

JMC : La relation entre Madagascar et la France peut être qualifiée d'asymétrique. Les relations commerciales entre mon pays et la Grande île ne constituent qu'un millième du commerce extérieur français. Madagascar est la 83e destination des flux d'investissement direct en provenance de France, derrière les Philippines. Même s'il y a eu une incontestable ouverture de Madagascar à l'investissement international ces dernières années, et nous ne pouvons que très franchement nous en féliciter, Madagascar reste malheureusement en retard : son stock d'investissements ne représentait en 2008 que 0,65% du total de l'Afrique, qui lui-même ne représente que 3,4% du stock mondial... En revanche, pour Madagascar, la France reste de très loin son premier client historique, avec une part stable à environ 40% ; elle fournit aussi 6,9% des importations malgaches, ce qui la situe au troisième rang des importateurs. Au total, la France concentre donc 14,1% du commerce extérieur malgache. L'analyse détaillée du commerce bilatéral franco-malgache 2009 confirme la stabilité de cette relation, avec même une amélioration significative de la balance commerciale en faveur de Madagascar.

Dans de nombreux secteurs, les entreprises françaises ont été parmi les premières à subir les conséquences des événements de 2009. Les difficultés intrinsèques du pays (crise politique, persistance de la pauvreté, corruption, tissu industriel peu développé, déficit de cadres et techniciens, délestages électriques...) continuent d'obérer la compétitivité des entreprises.

« Dans ce contexte, les défis à relever restent nombreux, et des résultats rapides sont attendus par les investisseurs, y compris français, qui sont actuellement en attente d'un déblocage de la situation politique. »

Dans ce contexte, les défis à relever restent nombreux, et des résultats rapides sont attendus par les investisseurs, y compris français, qui sont actuellement en attente d'un déblocage de la situation politique. Je suis pour ma part convaincu que Madagascar a toutes les capacités pour devenir un dragon de l'océan Indien. Je crois profondément en Madagascar, mais je suis aussi convaincu que Madagascar doit croire en elle-même pour arriver à ce résultat !

LA : Dans le camp de l'ex-président, l'on explique les mauvaises relations entre la France et Ravalomanana par un conflit d'intérêts avec des groupes privés français, Colas, Total... Qu'en est-il réellement ?

JMC : Je lis et j'entends beaucoup de balivernes sur cette question de supposées mauvaises relations entre la France et Marc Ravalomanana. Certains vont même jusqu'à insinuer que nous aurions soutenu son renversement et que nous lui serions hostiles. Tout cela est inexact ! Les relations économiques, sociales et culturelles entre la France et Madagascar entre 2002 et 2008 n'ont connu aucun recul, bien au contraire. Le voyage officiel du président Chirac à Madagascar en juillet 2005 avait été exceptionnellement chaleureux. Ce que vous dites sur cette préférence accordée à un groupe chinois pour l'exploration du gisement de Bemolanga est faux, puisque c'est Total qui a obtenu la signature de ce contrat avec Marc Ravalomanana lui-même en août 2008... Colas, que vous citez également, a eu un chiffre d'affaires remarquable en 2008, le meilleur de son histoire, en bénéficiant des retombées positives des grands contrats miniers. Le réseau des entreprises françaises à Madagascar est important certes, notamment celui des PME, mais on est très loin, fort heureusement, d'un monopole français sur la Grande île. Les chiffres que j'ai précédemment cités le prouvent.

Propos recueillis par Chérif Elvalide Sèye

Source : <http://www.lesafriques.com/actualite/madagascar-un-ordre-constitutionnel-democratique-stable-seul-objectif-de-la-f.html?Itemid=89?article=25101>